

« **Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* : les transformations de la mémoire savante** »

Gaël Eismann

Au lendemain de la guerre, rares sont les anciens responsables de l'appareil militaire d'occupation à avoir été inquiétés par la justice pour leur participation aux violences allemandes commises en France pendant l'Occupation. Cette sortie de guerre « honorable » pour les hommes du *Majestic*¹ participe, à l'époque, d'un processus global de construction de la « légende dorée » du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF, Commandant militaire allemand en France) qui constitua pendant la guerre, aux côtés de l'ambassade allemande à Paris et de la Sipo-SD, l'une des pièces centrales du système d'occupation allemand en France.

Au lendemain de la retraite allemande, les fonctionnaires de l'administration militaire sont en effet appelés à faire œuvre de mémoire en rédigeant des « rapports finaux », destinés à présenter sous un jour positif le travail accompli en France durant quatre ans. Constituant une entreprise centralisée de construction de la mémoire de l'occupation militaire allemande en France, ils ont fixé pour longtemps l'image d'un MBF qui, malgré les obstacles, se serait efforcé de pratiquer une politique répressive, certes sévère, mais légitime et conforme aux usages internationaux de la guerre. Ces rapports sont relayés dans l'après-guerre par la publication de Mémoires. La parole des anciens membres du MBF, librement construite dans leurs Mémoires, fait par ailleurs écho à une parole plus encadrée, qu'ils sont amenés à soumettre, après-guerre, à des instances supposées plus critiques, qu'elles soient judiciaires ou scientifiques.

La version systématiquement reprise par ces témoignages rétrospectifs a le mérite de la simplicité: la radicalisation de la politique répressive, après le transfert des pouvoirs de police à un chef supérieur de la Police et de la SS en France (*Höhere SS und Polizeiführer, HSSPF*) en juin 1942 permet de qualifier la première phase d'administration militaire de « correcte » et d'imputer toutes les violences commises au cours de la seconde phase à la Sipo-SD (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*, police de sûreté et services de renseignements du NSDAP) ; et le conflit à propos des exécutions d'otages permet de mettre sur le compte des instances supérieures de Berlin les mesures anti-juives et répressives des années 1940 et 1941.

Plus souvent à la barre des témoins qu'au banc des accusés, les hommes du *Majestic* parviennent rapidement à imposer leur stratégie défensive qui prend progressivement valeur d'expertise historique. Dès lors, loin de se limiter au cercle restreint des anciens responsables de l'administration militaire allemande, le mythe d'une occupation militaire, conforme aux Conventions et aux coutumes internationales de la guerre, imprégnera durablement la mémoire savante et ne commencera à se fissurer qu'à la fin des années 1990.

¹ Hôtel parisien, situé avenue Kléber, où siégeait le MBF pendant l'Occupation.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Une mémoire savante longtemps perméable à la mémoire des acteurs

Jusqu'au milieu des années 1990, le rôle du MBF dans l'escalade des violences allemandes en France est largement ignoré ou, en tout cas, sous-estimé par les historiens de l'Occupation.

D'abord parce que la recherche historique s'intéresse alors fort peu à la politique d'occupation allemande en France.

Les premières études à ce sujet paraissent en RFA à la fin des années 1950, à l'initiative de « l'Institut pour les Questions sur l'Occupation » de Tübingen, qui publie plusieurs ouvrages consacrés entièrement ou en partie à la France. Le seul qui aborde la politique répressive menée en France par les Allemands n'est pas l'œuvre d'un historien, mais celle d'un ancien acteur du système répressif allemand, Hans Luther². Il faudra ensuite attendre une dizaine d'années, pour que de jeunes historiens allemands s'intéressent de nouveau à la question. Deux ouvrages majeurs paraissent à la fin des années 1960: celui d'Eberhard Jäckel (*Frankreich in Hitlers Europa*³), publié en 1966 et celui de Hans Umbreit (*Der Militärbefehlshaber in Frankreich*⁴), publié en 1968 par le Service de recherche d'histoire militaire. Ces travaux fondateurs ont marqué pour longtemps la recherche historique sur l'occupation allemande en France. Ils ne seront pas revisités par l'historiographie ouest-allemande des années 1970 et 1980, qui porte l'essentiel de ses interrogations sur les origines de la prise de pouvoir en Allemagne par les nazis, et sur la nature fasciste ou totalitaire du III^e Reich.

Du côté des historiens français, le bilan est plus mince encore. Alors que l'accès aux archives allemandes de l'Occupation est rapidement plus aisé que l'accès aux archives françaises de Vichy, les travaux de recherche portent avant tout sur la Résistance, puis de plus en plus sur Vichy et la collaboration. La plupart des études négligent les archives allemandes. Elles s'en remettent aux travaux de Jäckel et dans une moindre mesure à ceux d'Umbreit, pour le volet allemand du diptyque occupant/occupé. Le système d'occupation y est souvent vu à travers un prisme réducteur qui confond l'ensemble des forces d'occupation. À partir des années 1970, sous l'influence des travaux de Henri Michel, et surtout de *La France de Vichy*⁵ de Robert Paxton, les contraintes de l'occupation sont même plutôt reléguées à l'arrière-plan dans les ouvrages traitant de l'Occupation qui, de plus en plus, réduisent l'histoire des « années noires » à la seule histoire de Vichy.

² Hans Luther, *Der französische Widerstand gegen die deutsche Besatzungsmacht und seine Bekämpfung*, Studien des Instituts für Besatzungsfragen, 11, Tübingen 1957.

³ Eberhard Jäckel, *Frankreich in Hitlers Europa*, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1966, traduit de l'allemand par Denise Meunier, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968.

⁴ Hans Umbreit, *Der Militärbefehlshaber in Frankreich 1940-1944*, Haral Boldt Verlag Boppard am Rhein, 1968.

⁵ Robert Paxton, *Vichy France Old Guard and New order, 1940-1944*, traduit de l'anglais par Claude Bertrand, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1973.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Au-delà du faible intérêt que la recherche historique porte à la politique d'occupation allemande en France, force est de constater que le regard qu'elle jette sur le rôle du MBF dans l'escalade de la violence allemande en France occupée n'est pas imperméable aux stratégies justificatives déployées par les anciens membres du MBF après-guerre⁶. Du côté allemand, les trois principaux auteurs – Hans Luther, Eberhard Jäckel et Hans Umbreit – qui se sont de près ou de loin intéressés à la répression allemande en France occupée se placent tous, certes à des degrés divers, dans la perspective de l'occupant.

Le livre de Hans Luther, il est vrai, très riche factuellement, est à cet égard caricatural. Il a pourtant considérablement marqué l'historiographie⁷.

S'il convient de distinguer nettement les travaux de Jäckel et d'Umbreit des analyses proprement apologétiques proposées par Hans Luther, la frontière qui les sépare est néanmoins poreuse. Certes, *La France dans l'Europe de Hitler* de Jäckel et *Le Militärbefehlshaber in Frankreich* d'Umbreit restent, aujourd'hui encore, d'une richesse inégalée. Pourtant, tous deux accréditent la thèse d'une administration militaire ayant pratiqué une politique d'occupation « convenable » et largement conforme aux prescriptions des Conventions internationales. Les travaux ultérieurs de Hans Umbreit portent certes un regard plus critique sur les mesures répressives allemandes, mais n'abandonnent pas complètement la vision antérieure⁸. Certes, la légitimité de la résistance française à une oppression allemande de plus en plus insupportable ne fait, pour eux, aucun doute. Ils exonèrent néanmoins très largement les services du MBF de toute responsabilité dans cette oppression, une oppression qu'ils imputent principalement aux instances supérieures de Berlin, mais aussi et surtout au *HSSPF*, dont la prise de fonction en juin 1942 est associée à un tournant brutal de la politique répressive allemande. Les éléments de continuité dans le processus de radicalisation de la violence allemande en France restent ainsi pour la plupart dans l'ombre. On retrouve par ailleurs chez Hans Umbreit et Eberhard Jäckel les mêmes lacunes que chez Hans Luther, pour ce qui concerne l'examen des responsabilités de l'administration militaire allemande dans la persécution des Juifs et la mise en œuvre des premières déportations de résistants et de Juifs.

À quelques exceptions notables près, l'historiographie française et anglo-saxonne se contente de reprendre dans ses grandes lignes les conclusions de l'historiographie

⁶ Cf. notamment Walter Bargatzky, *Hotel majestik. Ein Deutscher im besetzten Frankreich*, Herderbücherei, Freiburg im Breisgau, 1987 ; Moritz von Faber du Faur, *Erinnerungen eines alten Offiziers*, Stuttgart, H. E. Günther, 1953 ; Ernst Roskoth, *Gross Paris. Place de la Concorde 1941-44. Ein Wehrmachtsrichter erinnert sich*, Hohenrhein-Verlag, GmbH Tübingen, 1989 ; Hans Speidel, *Aus unserer Zeit. Erinnerungen*, Berlin/Frankfurt a.M./Vienne, Propyläen Verlag, 1977.

⁷ Il fut en effet, jusqu'au milieu des années 1990, la seule référence en la matière. La plupart des historiens qui ont abordé après lui la répression allemande s'y réfèrent, à commencer par Eberhard Jäckel et Hans Umbreit.

⁸ Hans Umbreit, *Das deutsche Reich und der zweite Weltkrieg*, vol. V/1, p. 3-349 et vol. V/2 p. 3-275 et « Les pouvoirs allemands en France et en Belgique », dans Étienne Dejonghe (dir.), *L'occupation en France et en Belgique*, actes du colloque de Lille (26-28 avril 1985), *Revue du Nord*, n° spécial hors série, 1987, vol. 1, p.5-40 ; et également Hans Umbreit, « Les Allemands face à la lutte armée », dans François Marcot (dir.), *La lutte armée et les Français. Lutte armée et maquis*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, diffusion Les Belles Lettres, 1996, p. 201-210.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

allemande quant au rôle attribué au MBF dans la politique allemande en France occupée.

L'historiographie française prend ainsi peu en compte la place du MBF dans le système répressif allemand, se bornant généralement à présenter brièvement les compétences de ce dernier, avant de préciser immédiatement que l'administration militaire fut dans ce domaine très rapidement – dès l'automne 1941– surclassée par ses concurrents de la Sipo-SD. La rapidité avec laquelle le chapitre des exécutions d'otages est généralement abordé, sans qu'il ne soit mis en perspective avec les autres facettes de la politique répressive du MBF, conduit à des simplifications et incite à jeter sur les pratiques du MBF un regard plutôt indulgent. La paternité du recours aux exécutions d'otages est ainsi souvent attribuée aux seules instances dirigeantes de Berlin, et les initiatives du MBF sont largement occultées. Ces remarques ne s'appliquent cependant pas aux travaux de Serge Klarsfeld⁹ ou de Lucien Steinberg¹⁰.

Le rôle souvent moteur joué par les services du MBF dans la mise en place de la politique anti-juive allemande en France occupée est le plus souvent ignoré par l'historiographie française et anglo-saxonne. Jusqu'à la fin des années 1970, l'articulation entre la répression des oppositions et la persécution des Juifs est rarement mise en évidence. Elle le sera davantage par la suite, ce qui ne se traduira pas pour autant par une réévaluation des responsabilités du MBF dans la genèse de la « Solution finale » en France. Parmi les ouvrages traitant de près ou de loin de la politique anti-juive allemande en France, parus avant la fin des années 1970, seul le *Commissariat général aux Questions juives*, publié par Joseph Billig en 1955¹¹, insiste sur la fonction centrale des services du MBF. Par la suite, deux tendances majeures s'imposent dans l'historiographie : la première réévalue l'endogénéité de la politique anti-juive de Vichy, au point parfois de négliger les pressions allemandes qui, à partir de 1941, se font pourtant de plus en plus fortes ; la seconde attribue l'ensemble de la politique anti-juive allemande au couple Sipo-SD/ambassade allemande à Paris et assimile le MBF à un partenaire récalcitrant. La participation active du MBF à l'ensemble des mesures policières prises à l'encontre des Juifs par les Allemands ou sur leur pression jusqu'en juin 1942 est ainsi constamment minimisée, des premières rafles¹² aux premières déportations, en passant par l'internement des Juifs étrangers¹³, la création du CGQJ et de l'UGIF¹⁴, l'imposition de l'étoile jaune¹⁵, ou la réglementation de la section juive du camp de Compiègne¹⁶.

⁹ Serge Klarsfeld, *Le livre des otages*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1979.

¹⁰ Lucien Steinberg, *Les Allemands en France 1940-1944*, Paris, Albin Michel, 1980.

¹¹ Joseph Billig, *Le Commissariat général aux Questions juives (1941-1944)*, Paris, Editions du centre, 3 vol., 1955, 1957, 1960.

¹² Serge Klarsfeld, *L'étoile des Juifs. Témoignages et documents*, Paris, L'Archipel, 1992, p. 20-22 ; Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la solution finale que la Question juive en France*, 2 vol., Paris, Fayard, 1983 et 1985. Rééd. 2001., p.25 ; Maurice Rajsfus, *Drancy. Un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944*, Paris, Many, 1991, p. 37-38 ; André Kaspi, *Les juifs pendant l'occupation*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 214-215.

¹³ Cf. notamment Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz...*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁴ Cf. notamment Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz...*, p. 15 ; André Kaspi, *Les juifs...*, *op. cit.*, p. 326-327 ; Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Paris, Calmann-Levy, 1981, p. 107. André Kaspi, Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton vont même jusqu'à faire de Dannecker le destinataire du

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Enfin, on retrouve dans l'historiographie française et anglo-saxonne la distinction brutale établie par l'historiographie allemande entre les pratiques répressives du MBF et celles des services du *HSSPF* qui, à partir de juin 1942, auraient géré seuls les questions relatives au « maintien de l'ordre ». Jean Defrasne estime ainsi que jusqu'à l'intronisation d'Oberg, « le maintien de l'ordre fut assuré dans le cadre de procédures régulières¹⁷ ».

Un mythe qui commence à se fissurer, en Allemagne dans les années 1990

Depuis le milieu des années 1990, une nouvelle génération d'historiens allemands apporte un éclairage radicalement neuf sur les pratiques répressives de l'administration militaire allemande en France.

Les contributions d'Ulrich Herbert au renouvellement de l'histoire de l'occupation allemande en France méritent à cet égard d'être saluées. Sa biographie monumentale de Werner Best est devenue une œuvre de référence qui a profondément marqué l'historiographie allemande du national-socialisme. Les pages qu'il consacre au séjour de Best en France occupée rompent brutalement avec l'image véhiculée jusqu'alors des activités du chef de la section administrative du MBF entre le mois d'août 1940 et le mois de juin 1942. Elles mettent en lumière la façon dont les conceptions idéologiques *völkisch* de Best, associées à la rigueur professionnelle de cet expert de la chose administrative, ont pu parfaitement se combiner, dans le contexte particulier de l'occupation, avec la vision nationale-conservatrice fortement teintée d'antisémitisme des fonctionnaires de l'administration militaire, et leur permettre de conduire ensemble la politique répressive et anti-juive allemande en France occupée¹⁸.

Paru sous le titre *Die deutsche Besatzung in Frankreich 1940-1944*, l'ouvrage d'Ahrlich Meyer rassemble la plupart de ses contributions à l'histoire de la répression allemande en France occupée¹⁹. Ses travaux ont contribué, avec ceux d'U. Herbert, à

courrier pourtant adressé par Stülpnagel à Vallat le 29 août 1941, le menaçant de créer l'UGIF par une ordonnance allemande, si le gouvernement français continuait à tergiverser.

¹⁵ Cf. notamment Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz...*, *op. cit.*, p. 59 ; Serge Klarsfeld, *L'étoile ...*, p. 22.

¹⁶ Cf. notamment Maurice Rajsfus, *Drancy...*, *op. cit.*, p. 202.

¹⁷ Jean Defrasne, *L'occupation allemande en France*, Paris, PUF, Coll. *Que sais-je ?*, 1985 et aussi Michel de Bouärd, « La répression allemande en France de 1940 à 1944 », dans *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 54, avril 1964, p. 63-90.

¹⁸ Ulrich Herbert, *Best. Biographische Studien über Radikalismus, Weltanschauung und Vernunft, 1903-1989*, Bonn, Dietz, 1996, p. 260-265, 298, 314.

¹⁹ L'ouvrage d'Ahrlich Meyer intitulé *Die deutsche Besatzung in Frankreich, 1940-1944. Widerstandsbekämpfung und Judenverfolgung*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft Darmstadt, 2000, traduit de l'allemand par Pascale Hervieux, Florence Lecanu et Nicolas Taubes, *L'occupation allemande en France, 1940-1944*, Paris, Privat, 2002, reprenant fidèlement les travaux antérieurs de l'auteur, nous nous y référons de manière privilégiée. Pour tout ce qui concerne l'analyse du rôle du MBF dans la politique anti-juive conduite en France occupée, nous nous appuyons en revanche sur son dernier *Opus* consacré à la « Solution finale de la question juive » en France (*Täter im Verhör. Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich, 1940-1944*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2005).

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

réévaluer à la hausse l'implication des instances militaires allemandes dans la politique répressive et surtout anti-juive mise en œuvre en France occupée, et à présenter sous un jour nouveau la première phase de l'Occupation, jusqu'alors associée à une période d'occupation « convenable ». Ses recherches visent à mettre en lumière la continuité de la politique répressive allemande en France, qui aurait connu un processus de radicalisation interne dès l'été 1941, que rien ne serait venu interrompre ou brutalement transformer, et qui aurait finalement abouti à une terreur de masse en 1944. Ses travaux laissent néanmoins un grand nombre de facettes de la politique répressive allemande dans l'ombre et ne couvrent que de façon inégale l'ensemble de la période. Parmi les catégories d'ennemis identifiés par l'occupant, l'auteur a tendance à négliger les gaullistes qui constituent, au moins jusqu'à l'été 1941, la cible privilégiée de la politique répressive du MBF. Exclusivement renvoyés à une « violence immanente au pouvoir nazi » et indifférente aux mouvements de résistance nationaux, les mécanismes de radicalisation de la répression allemande ne sont de surcroît analysés qu'à travers le prisme de la « Solution finale » de la question juive en France. La façon dont Meyer évacue certaines questions, pourtant cruciales, comme l'organisation du commandement allemand, affaiblissent sensiblement certaines de ses thèses. Ainsi, alors que la déconstruction de certains présupposés de la recherche historique sur la répression de la résistance en France est souvent éclairante, les alternatives proposées ne sont pas toujours convaincantes et sont parfois fragilisées par certains postulats intentionnalistes trop marqués.

Cela étant, si l'on examine le détail des analyses d'Ahrlich Meyer sur l'évolution de la politique antisémite allemande en France, les avancées sont indéniables. Son dernier *opus*, consacré à la « Solution Finale de la question juive » en France, apporte incontestablement un éclairage nouveau sur la complexité des processus décisionnels et des instances impliquées dans sa mise en œuvre²⁰. Vichy est cependant le grand absent de ce travail qui ne s'intéresse donc pas aux effets de miroir, c'est-à-dire aux phénomènes de concurrence, de convergence et de surenchère réciproque systématiques jusqu'en juin 1942, entre politiques anti-juives française et allemande. Les travaux de Regina Delacor s'inscrivent dans le « courant » historiographique inauguré par Ahrlich Meyer, qui présente sous un jour résolument critique la politique répressive menée par le MBF en France occupée²¹. Mais à la différence d'Ahrlich Meyer, Regina Delacor met en lumière certains mécanismes administratifs et politiques de la collaboration qui conduisirent à un processus de radicalisation cumulatif de la politique répressive allemande et française. Reste que la thèse centrale de Regina Delacor, qu'elle-même présente comme un prolongement du raisonnement d'Ahrlich Meyer, et qui nous semble à de nombreux égards largement discutable, est celle d'une extension du *Weltanschauungskrieg* à la France dès l'été 1941. La nature du lien qu'elle établit entre la persécution des Juifs et la répression de

²⁰ Ahrlich Meyer, *Täter...*, *op. cit.*

²¹ Regina Delacor, *Attentate und Repressionen, Ausgewählte Dokumente zur zyklischen Eskalation des NS-Terrors im besetzten Frankreich 1941/42*, Jan Torbecke Verlag Stuttgart, 2000 ; Regina Delacor, « *Weltanschauungskrieg im Westen. Zur Rolle der Wehrmacht bei Geisellektionen im besetzten Frankreich, 1941/42* », dans *Militärgeschichte Zeitschrift*, 62 (2003) Heft 1.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

la résistance fait par ailleurs clairement écho aux présupposés intentionnalistes d'A. Meyer. Elle estime en effet – tout en précisant assez paradoxalement que la politique anti-juive fut davantage utilisée par les militaires allemands en France comme instrument que comme fin politique²² –, que « l'annonce [en décembre 1941] de déportations de masse des résistants juifs-communistes fut une manœuvre habile des militaires allemands, pour intégrer la lutte contre la résistance en France au programme national-socialiste d'extermination fondé idéologiquement. La proposition d'Otto von Stülpnagel, relative aux déportations massives depuis l'Europe de l'Ouest, anticipa finalement les décisions coordonnées à la conférence de Wannsee le 20 janvier 1942, de ratisser l'Europe d'Ouest en Est dans le cadre de la réalisation pratique de la Solution finale et de mettre définitivement en route le programme d'extermination des Juifs d'Europe²³. »

Elle considère néanmoins, prenant ses distances avec les conclusions d'Ahlich Meyer, que la radicalisation de la terreur allemande en France ne peut-être réduite à la seule dimension de la persécution des Juifs et qu'elle doit être envisagée plus largement comme une manifestation de l'extension du *Weltanschauungskrieg* à l'Ouest qui rendrait dès l'été 1941 « la vision d'une ligne modérée de la Wehrmacht pour l'Europe occidentale et même une différence Est-Ouest obsolète²⁴ ». Que la radicalisation de la politique répressive allemande et son orientation idéologique aient précédé la vague d'attentats individuels de la fin de l'été 1941 est incontestable. La vision diabolisante de la résistance, conjuguée avec la peur fantasmatique du « judéo-bolchevisme », la porosité de la frontière entre la répression des oppositions et la persécution des juifs, sont en effet des mécanismes de radicalisation qui ont été à l'œuvre en France comme en Europe de l'Est, après le déclenchement de la guerre contre l'URSS. La perméabilité des pratiques répressives des instances militaires allemandes sur les deux fronts mérite donc sans conteste d'être examinée. Mais appliquer, dès l'été 1941, le concept de *Weltanschauungskrieg* à la politique répressive menée en France occupée, nous semble relever d'un raccourci hasardeux. Au moment de l'invasion de l'URSS, les présupposés politiques, économiques, mais aussi idéologiques relatifs à l'Europe de l'Est d'une part, et à la France de l'autre, ainsi que les finalités respectives de la lutte contre les « partisans » à l'Est et à l'Ouest, sont en effet bien plus éloignés que ne semble parfois le suggérer Regina Delacor.

Paru en 2007, le livre de Peter Lieb est le premier ouvrage scientifique à s'intéresser aux combats de la Libération dans la perspective de la conduite militaire allemande²⁵. À ce titre et au regard de la richesse des archives dépouillées par l'auteur, il constitue aujourd'hui une lecture obligée pour qui s'intéresse aux affrontements entre forces

²² Regina Delacor, *Attentate...*, *op. cit.*, p. 52.

²³ Regina Delacor, *Attentate...*, *op. cit.*, p. 46. Cf. aussi Regina Delacor, « *Weltanschauungskrieg...* », p. 89 et 92. Regina Delacor va jusqu'à présenter Otto von Stülpnagel comme le « préenseur [*Vordenker*] des déportations de masse », oubliant un peu vite que des déportations à titre de représailles avaient, avant lui, été pratiquées par l'occupant allemand en Europe de l'Ouest, aux Pays-Bas notamment.

²⁴ Regina Delacor, « *Weltanschauungskrieg...* », *op. cit.*, p. 95.

²⁵ Peter Lieb, *Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg ? Kriegführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943/1944*, R. Oldenburg Verlag München, 2007.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

alliées, résistants et Allemands, ainsi qu'aux massacres de civils auxquels ils ont donné lieu durant la dernière année d'occupation en France.

Sur le fond, nous partageons les grandes lignes de sa thèse : certes l'appareil militaire allemand a mené en France une guerre de plus en plus brutale, s'écartant parfois du droit international et commettant des crimes de guerre parfois idéologiquement ciblés ; on ne saurait pour autant l'assimiler, contrairement à ce que prétendent Ahlrich Meyer et Regina Delacor, au *Weltanschauungskrieg* et à la guerre d'extermination menées sur le front de l'Est par la Wehrmacht²⁶.

Dans le détail pourtant, on peut reprocher à l'auteur de relativiser, sans pour autant les occulter, certains crimes de guerre commis par l'armée régulière allemande. La notion de crime de guerre telle qu'elle est circonscrite par l'auteur repose en effet sur une lecture à notre sens contestable du droit international en vigueur à l'époque des faits, une lecture qui n'est pas sans rappeler celle qu'en avait alors l'appareil militaire allemand. À titre d'exemple, P. Lieb justifie le statut de franc-tireur systématiquement appliqué aux résistants en reprenant à son compte la conception restrictive allemande du droit des populations civiles à se soulever et en s'appuyant sur une remise en cause du concept de « guerre juste²⁷ ». Il n'évoque pas non plus l'interprétation pour le moins extensive donnée par l'appareil militaire allemand de la notion de « responsabilité solidaire » de la population, condition requise par l'article 50 de la Convention de La Haye pour imposer des sanctions collectives comme la prise et l'exécution d'otages²⁸. Contrairement à ce qu'affirme l'auteur, les Allemands se sentaient bel et bien tenus par cet article.

D'autre part, même s'il distingue, à juste titre, le comportement de l'armée régulière allemande de celui, bien plus brutal et criminel, de la Waffen-SS ou de la Sipo-SD, Peter Lieb a néanmoins tendance à présenter l'OBW (*Oberbefehlshaber West* – Commandant en chef du front de l'Ouest), le MBF ainsi que les unités régulières placées directement sous leurs ordres sous un jour particulièrement favorable. Il insiste par exemple sur le comportement systématiquement modérateur, jusqu'au printemps 1944, de l'OBW et du MBF face aux mesures draconiennes préconisées par l'OKW (*Oberkommando der Wehrmacht* – Haut Commandement des Forces armées) et le *Führerhauptquartier*, ce qui mérite d'être nuancé, d'autant que par manque de sources, les exemples référencés par l'auteur concernent presque exclusivement l'OBW. S'appuyant sur les rapports finaux de l'administration militaire allemande auxquels il accorde une objectivité plus grande qu'aux documents rédigés sur place, Peter Lieb nous semble d'autre part largement surestimer les tensions entre militaires et hommes de la Sipo-SD²⁹ durant l'occupation.

On peut en outre regretter que l'historien ait placé en préambule de son travail un chapitre sur la « crise des otages » de 1941-1942 qu'il fonde non pas sur une nouvelle exploration archivistique mais sur une relecture historiographique non dénuée de

²⁶ Cf. aussi Gaël Eismann, « La politique répressive du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, un cas singulier en Europe occupée (1940-1944) ? », dans *Histoire et Sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n°17, janvier 2006, p. 44-55.

²⁷ Peter Lieb, *Konventioneller...*, *op. cit.*, p. 239, 271.

²⁸ *Ibid.*, p. 255-256.

²⁹ *Ibid.*, p. 70-72.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

parti pris³⁰. P. Lieb reproche ainsi aux derniers travaux parus sur la question de prendre systématiquement le contre-pied des études publiées auparavant, c'est-à-dire de focaliser leur attention sur les responsabilités du MBF en laissant de côté les autres acteurs de la politique des otages. Dont acte, mais les conclusions qu'il en tire et le détail de ses analyses méritent d'être discutées.

Les doutes exprimés au printemps 1941 – c'est-à-dire avant le déclenchement de la lutte armée en France – par l'administration militaire allemande quant à l'opportunité des exécutions d'otages en France sont ainsi présentés de façon quelque peu anachronique en contrepoint des mesures draconiennes ordonnées par Berlin à l'automne 1941, c'est-à-dire après les premiers assassinats de militaires allemands. Peter Lieb omet par ailleurs de rappeler que contrairement aux exécutions massives de Nantes (22 octobre 1941), celles de Bordeaux (23 et 24 octobre 1941), et surtout celles du mois de décembre 1941 au mont Valérien, relèvent de la seule initiative du MBF. S'interrogeant sur les raisons qui ont pu pousser le MBF à combattre les exécutions massives d'otages, l'historien se contente de signaler que la question fait toujours débat au sein de la communauté scientifique. Pourtant, lorsqu'il évoque un peu plus loin la démission d'Otto von Stülpnagel en février 1942, seuls les problèmes de conscience qui l'y auraient poussé retiennent son attention.

Enfin, si Peter Lieb prend acte du caractère idéologique des mesures anti-juives et anti-communistes prises par l'appareil militaire allemand avant comme après le déclenchement de la lutte armée en France, il en relativise, à notre sens, excessivement l'ampleur. Il insiste notamment sur le fait que les Juifs n'étaient pas au départ visés par les représailles allemandes, alors que les gaullistes l'étaient au même titre que les communistes. C'est oublier un peu vite qu'en pratique, dès le mois de septembre 1941, la proportion de Juifs fusillés comme otages est loin d'être négligeable, que certains documents internes du MBF font état du ciblage des Juifs comme otages bien avant décembre 1941, enfin, que dès la fin du mois d'octobre 1941, les gaullistes ne sont plus censés figurer sur les listes d'otages. Évoquant la proposition faite par le MBF, le 5 décembre 1941, de recourir à des « déportations-représailles » de Juifs et de communistes vers l'Est, l'auteur minimise par ailleurs les responsabilités de celui-ci en s'appuyant sur les travaux de Barbara Lambauer et sur de simples hypothèses quant au rôle joué dans cette affaire par la Sipo-SD³¹. Tout au plus reconnaît-il au MBF, au regard de la signature qu'il apposa sur le document incriminé, une forme de co-responsabilité. Occultant notamment le fait qu'Otto von Stülpnagel attendait beaucoup de l'effet dissuasif de cette nouvelle forme de représailles, Peter Lieb se contente d'autre part de la réduire à une mesure d'évitement, ajoutant que le MBF pensait probablement ainsi ne pas toucher la population dans son ensemble. La conclusion de ce chapitre est plus problématique encore. En effet, d'après l'auteur, si des initiatives locales ont bien existé en matière de politique des otages – celle-ci inclut implicitement les « déportations-représailles » –, l'escalade serait cependant systématiquement venue du *Führerhauptquartier*.

³⁰ *Ibid.*, p. 20-30.

³¹ Le lien établi à cette occasion avec l'affaire des synagogues est pour le moins contestable.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* : les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Ces remarques ponctuelles ne doivent toutefois pas faire oublier que Peter Lieb signe avec cet ouvrage une œuvre magistrale qui comble le vide historiographique béant qui concernait jusque-là la nature de la guerre conduite à l'Ouest par la Wehrmacht, à l'arrière dans le cadre de la lutte contre la résistance armée comme sur le front.

La redécouverte de l'occupant par l'historiographie francophone

Si depuis le milieu des années 1990, l'étude de la politique d'occupation allemande en France et notamment de son versant répressif a trouvé en Allemagne un nouveau souffle, qu'en est-il de l'historiographie francophone ?

Une évolution certaine est, sans conteste, perceptible : à la vulgate qui depuis deux décennies avait tendance à réduire l'histoire des « années noires » à la seule histoire de Vichy, se substitue une analyse plus équilibrée de la véritable hiérarchie des responsabilités au sein de la France occupée³². L'occupant allemand retrouve dès lors une place centrale dans la construction des objets de recherche, que l'on pense aux travaux qui continuent à privilégier la perspective de l'occupé tout en prenant davantage en compte l'interlocuteur allemand³³, et surtout à ceux d'une nouvelle génération d'historiens, ou peut-être devrait-on dire d'historiennes, qui commencent à centrer leurs recherches sur l'acteur allemand de ce diptyque occupant/occupé, jusqu'ici largement amputé de l'un de ses volets³⁴. L'image véhiculée par l'historiographie francophone de la politique d'occupation du MBF s'en est-elle pour autant trouvée modifiée ? À de rares exceptions près, parmi lesquelles nous nous permettons de ranger nos travaux³⁵, il nous semble que le renouvellement des problématiques sur l'histoire de la politique répressive de l'administration militaire

³² Cf. Henry Rousso dans Regina Delacor, *Attentate...*, *op. cit.*, p.VIII.

³³ Parmi les ouvrages représentatifs de ces nouveaux équilibres, l'ouvrage de Philippe Burrin au titre évocateur, *La France à l'heure allemande*, Paris, Seuil, 1995, est emblématique. On citera également, parmi d'autres, ceux de Marc Olivier Baruch, *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997 ; de Denis Peschanski, *Vichy, 1940-1944. Contrôle et exclusion*, Bruxelles, Complexe, 1997 ; et même certains ouvrages de synthèse comme celui de Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 2000 et surtout celui de Henry Rousso, *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2007. Tous réévaluent le rôle des pressions allemandes sur la politique de Vichy et les formes d'« adaptation contrainte » (expression empruntée à François Marcot).

³⁴ L'ouvrage de Rita Thalmann, *La Mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991, fait à cet égard figure d'ouvrage pionnier. Cf. aussi plus récemment, Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Paris, Fayard, 2001. Citons également Claudine Cardon-Hamet, *1000 otages pour Auschwitz : le convoi du 6 juillet 1942*, Paris, Éditions Graphein, 1997 dont les travaux sur le convoi dit des « 45 000 » incluent de très nombreuses pages consacrées à la politique répressive de l'occupant allemand.

³⁵ Cf. notamment Gaël Eismann, *La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich (Commandant militaire allemand en France) et ses services, 1940-1944*, Doctorat d'histoire, IEP de Paris, 2005 ; Gaël Eismann et Stefan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemande. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée, 1939-1945*, Paris, Éditions Autrement, collection « Mémoires » n°127, 2006 ; Gaël Eismann, « L'escalade d'une répression à visage légal : les pratiques des tribunaux du Militärbefehlshaber in Frankreich, 1940-1944 », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *La répression en France, 1940-1945*, Caen, CRHQ, Collection « Seconde Guerre mondiale », n°7, 2007, p. 91-105.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

allemande, initiée par les historiens allemands, ne se soit pas encore frayé un chemin au sein de la communauté historique francophone. Celle-ci continue le plus souvent à se désintéresser de la politique de « maintien de l'ordre » pratiquée par le MBF, et à s'en remettre, pour ce qui la concerne, aux travaux fondateurs d'Umbreit et de Jäckel. Lorsqu'elle est abordée par l'historiographie francophone, la question de la répression menée par les services du MBF ne semble brutalement se poser qu'à partir du mois d'août 1941. Elle est en effet, aujourd'hui encore, systématiquement associée au déclenchement d'un « cycle attentats-répression », c'est-à-dire à une escalade réciproque de la terreur, provoquée par le changement de stratégie communiste après l'invasion de l'URSS. À notre connaissance, Claudine Cardon-Hamet est l'une des rares à signaler que le « système des otages » n'est pas le point de départ de la terreur allemande mais seulement « un échelon supérieur dans l'escalade d'une politique de répression³⁶ ».

La politique répressive du MBF est ensuite exclusivement perçue à travers le prisme déformant de la politique des otages, et donc seulement associée au combat mené par le MBF pour mettre un terme aux exécutions massives. La résistance du MBF n'est certes plus attribuée à des scrupules éthiques³⁷. L'image du MBF n'en reste pas moins celle d'une instance modératrice subissant les injonctions rigoureuses de Berlin et échouant à s'y opposer. Le spectre d'analyse de la politique répressive du MBF, de même que la grille de lecture imposés par Jäckel et Umbreit, restent finalement incontestés. L'histoire de la politique des otages proposée par Claudine Cardon-Hamet pour retracer la genèse des premiers convois de déportés vers Auschwitz, et plus précisément du convoi dit des « 45 000 » qui constitue l'objet de sa thèse, est certes précieuse, tant sont riches les informations rassemblées. Essentiellement fondée sur des sources de seconde main, elle reste pourtant tributaire de l'historiographie traditionnelle, voire de certaines erreurs auxquelles celle-ci a pu conduire. Les instances supérieures de Berlin porteraient, à l'en croire, l'entière responsabilité des nouvelles orientations prises durant l'été 1941 par la politique répressive d'un MBF dont les efforts « modérateurs » et « régulateurs » sont systématiquement mis en avant³⁸. C. Cardon-Hamet ouvre même son chapitre concernant le « système des otages » sur un ordre attribué par Marc Ferro³⁹ à Hitler mais dont on ne trouve aucune trace dans les archives, celui d'exécuter 100 otages

³⁶ Claudine Cardon-Hamet, *1 000 otages...*, *op. cit.*, p. 44.

³⁷ Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944...*, *op. cit.*, p. 64.

³⁸ Claudine Cardon-Hamet, *1 000 otages...*, *op. cit.*, p. 44-45, 47, 73, 78-79, 116, 121 notamment. Cf. aussi Philippe Burrin, *La France...*, *op. cit.* p. 96 : « Son épreuve [celle d'Otto von Stülpnagel] vient avec les exécutions d'otages qui sanctionnent, sur ordre de Hitler, la vague d'attentats commis contre les troupes d'occupation à partir d'août 1941 ». Dans le même ordre d'idées, cf. Barbara Trimbur-Lambauer, *Francophile contre vents et marées ? Otto Abetz et les Français, 1930-1958*, doctorat d'histoire, IEP de Paris, 2000, p.304.

³⁹ Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, p. 340. L'erreur est attribuable à la reprise des déclarations faites après-guerre par Jean-Pierre Ingrand, pourtant contredites par les archives allemandes, ce que Hervé Villeré avait déjà largement démontré dès 1973 (*L'affaire de la section spéciale*, Paris, Fayard, France loisirs, 1973, p. 194-195).

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

après l'assassinat de Moser le 21 août 1941⁴⁰. Reprenant les propos de Jäckel au sujet de l'hostilité supposée du MBF aux déportations, elle renforce la thèse de l'historien allemand en expliquant que le MBF ne s'était toujours pas départi de ses réticences au début du mois d'avril 1942, ce dont témoignerait une note rédigée par Best le 4 avril 1942 pour préparer une entrevue de Carl Heinrich von Stülpnagel avec Vallat⁴¹. Il s'agit en réalité d'une note rédigée un an plus tôt, le 4 avril 1941.

L'historiographie francophone reste d'autre part largement acquise à la thèse d'un affaiblissement très précoce des services policiers du MBF face à une *Sipo-SD* conquérante ; et plus encore à celle d'un MBF « soulagé de confier son fardeau à des mains plus expertes⁴² », c'est-à-dire à celles d'Oberg qui, dès l'été 1942, aurait engagé une politique répressive d'une tout autre nature. Seuls Rita Thalmann⁴³ et Jean Solchany⁴⁴ ont, à notre connaissance, pris résolument leurs distances avec cette vulgate.

Pourtant indissociable de la « stratégie sécuritaire » du MBF, l'implication des services de l'administration militaire dans la conception et la mise en œuvre de la politique anti-juive allemande en France jusqu'à la mise en route de la « Solution finale », reste enfin sous-estimée. Malgré la réévaluation à la hausse des préjugés racistes et antisémites des fonctionnaires et officiers du *Majestic*, la vision d'un MBF se comportant au mieux passivement face à une politique initiée par d'autres s'est maintenue⁴⁵. Denis Peschanski qui, sans remettre en question l'endogénéité des mesures anti-juives françaises, insiste avec raison sur le renforcement des pressions allemandes en 1941, occulte pourtant complètement le rôle actif joué par l'administration militaire allemande. Les trois premières rafles de Juifs auraient ainsi été « obtenues » par le seul Dannecker⁴⁶. Cette tendance est plus marquée encore chez Barbara Lambauer qui a consacré sa thèse au personnage central d'Abetz. L'influence d'Abetz sur la politique anti-juive du MBF est, comme le souligne Barbara Lambauer, indiscutable. Mais en attribuer la paternité exclusive à un numéro de duettistes de l'ambassade et des services de Dannecker passés maîtres dans l'art de « contourner » une administration militaire récalcitrante et au mieux « obéissante⁴⁷ », ne nous paraît pas conforme à la réalité.

⁴⁰ Claudine Cardon-Hamet, *1 000 otages...*, *op. cit.*, p. 73. L'ordre est également repris par Barbara Lambauer, *Otto Abetz...*, *op. cit.*, p. 429.

⁴¹ *Ibid.*, p. 136-137.

⁴² Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944...*, *op. cit.*, p. 64.

⁴³ Rita Thalmann, *La Mise au pas...*, *op. cit.*, p. 49-50.

⁴⁴ Cf. Jean Solchany, « Le commandement militaire allemand en France face au fait résistant: logiques d'identification et stratégie d'éradication », dans Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski, Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français: villes, centre et logiques de décision*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1995 [colloque de Cachan, novembre 1995], p. 530.

⁴⁵ Cf. notamment Philippe Burrin, *La France...*, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁶ Denis Peschanski, *Vichy, 1940-1944. Contrôle et exclusion...*, *op. cit.*, p. 68-69.

⁴⁷ Le qualificatif est employé au sujet de Best. Barbara Trimbauer-Lambauer, *Francophile...*, *op. cit.*, p. 347.

Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich*: les transformations de la mémoire savante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Longtemps resté dans l'ombre, le rôle joué par le MBF dans l'escalade des violences allemandes commises en France pendant l'Occupation est, depuis une quinzaine d'années, réévalué à la hausse par une nouvelle génération d'historiens allemands. S'inscrivant dans le prolongement de leurs travaux, nos recherches ont notamment permis de montrer que la politique de « maintien de l'ordre » conduite par le MBF au cours de la première année d'occupation, alors unanimement qualifiée de paisible, a jeté très tôt les bases d'une politique répressive implacable. L'été 1941 n'en marque pas moins une rupture, matérialisée par les exécutions massives d'otages civils puis par les premières déportations. Le recours à des formes de représailles auxquelles la France avait jusqu'alors échappé, coïncide par ailleurs avec une intégration croissante de l'appareil répressif français au dispositif répressif allemand, avec la participation plus active des forces de l'ordre allemandes aux investigations policières, ainsi qu'avec le durcissement des pratiques judiciaires des tribunaux militaires allemands. En dépit du transfert des pouvoirs de police à un HSSPF en France occupée au printemps 1942, les services du MBF continueront par ailleurs, jusqu'à la retraite militaire allemande, à participer au contrôle de la vie publique et de l'appareil administratif français, aux opérations « militaro-policières » menées contre les zones réputées « infestées de bandes terroristes », ou encore à la répression judiciaire des oppositions.

L'auteur

Gaël Eismann, agrégée d'histoire, est maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie et rattachée au Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ). Elle a soutenu une thèse en 2005 à l'IEP de Paris sur « La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandant Militaire Allemand en France) et ses services, 1940-1944 », à paraître chez Tallandier.

Elle a récemment publié : Gaël Eismann et Stefan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemande. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée, 1939–1945* (Éditions Autrement, collection « Mémoires » n°127, 2006) ; « L'escalade d'une répression à visage légal : les pratiques des tribunaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *La répression en France, 1940-1945* (CRHQ, Collection « Seconde Guerre mondiale », n°7, Caen, 2007, p. 91-105) ; « Maintenir l'ordre : le MBF et la sécurité locale en France occupée », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98 avril-juin 2008, p. 125-139.

Résumé

L'écriture de l'histoire du MBF est restée longtemps tributaire de la mémoire de ses acteurs. Jusqu'au milieu des années 1990, le rôle du MBF dans l'escalade des violences allemandes en France est ainsi largement ignoré ou, en tout cas, sous-estimé par les historiens de l'Occupation. Depuis une quinzaine d'années cependant, une nouvelle génération d'historiens apporte un éclairage radicalement neuf sur les



Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* : les transformations de la mémoire savante », [Histoire@Politique](#). *Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

pratiques répressives de l'administration militaire allemande en France entre 1940 et 1944.

Abstract

The writing of the history of the MBF has long remained dependent on the memory of its actors. Until the mid-1990s, the role of the MBF in the escalation of German violence in France has been largely ignored or, at least underestimated by historians of the Occupation. For about fifteen years, however, a new generation of historians has begun to shed a radically new light on the repressive practices of the German military administration in France between 1940 and 1944.

Mots clés : occupation allemande ; répression ; administration militaire allemande ; Shoah. mémoire savante.

Key words: German occupation; Repression; German military administration; Shoah; Historiography.

Pour citer cet article : Gaël Eismann, « Le *Militärbefehlshaber in Frankreich* : les transformations de la mémoire savante », [Histoire@Politique](#). *Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009.